



15 août 2016

À l'attention de M. Luc Fortin, ministre de la Culture et des Communications.

Mémoire de l'Atelier de l'île, pour le renouvellement de la politique culturelle

L'Atelier de l'île est un centre d'artistes autogéré qui soutient et promeut les activités de création, de recherche, d'expérimentation, de production, et de diffusion artistique professionnelle en estampe contemporaine, en arts d'impression et en arts visuels actuels, il est situé à Val-David dans les Laurentides.

Lors de la consultation publique pour le renouvellement de la politique culturelle du Québec qui eut lieu le 16 juin 2016 au théâtre Le Marais, nous avons été vivement impressionnés par la pertinence des différentes interventions et par la qualité d'écoute active du ministre Luc Fortin, de son attaché Ian Gailer et de tous les participants présents tout au cours de journée de rencontre importante.

Nous désirons par la présente intervention apporter un point de vue constructif à cette démarche positive qui sera probablement fort déterminante pour les organismes qui oeuvrent dans le milieu de la culture et plus particulièrement dans celui du soutien à la création et à la production artistique professionnelle.

Depuis maintenant plus de quarante ans, l'Atelier de l'île accueille les artistes québécois et internationaux et partage ses locaux, presses et équipements dédiés à l'estampe contemporaine et aux arts d'impression.

L'Atelier de l'île est reconnu comme un pôle culturel important dans les Laurentides, et au cours des dernières années il s'est doté d'équipements numériques de pointe et a élargi son mandat principal en ajoutant celui de Carrefour des artistes du livre, soulignant ainsi son intérêt pour la création et l'édition de livres d'artistes, et plus récemment, en présence de Madame Nicole Davidson, mairesse de Val-David, avec l'appui de la MRC des Laurentides, nous avons procédé au lancement de notre GRAVLab, un « tiers-lieu » unique dans les Laurentides, dédié à la recherche d'approches novatrices, au partage de connaissances, et dans le respect de notre mandat initial, au renouvellement des disciplines de la gravure et des arts



d'impression, en pleine cohésion avec le Plan numérique du gouvernement du Québec.

À travers les années, l'Atelier de l'île a persisté dans sa mission première et est demeuré fidèle à l'esprit de partage de ses membres fondateurs. L'Atelier de l'île de Val-David est reconnu comme une institution essentielle et incontournable dans sa région.

À travers vents et tempêtes, nous nous sommes dotés d'équipements, nous avons développé et partagé des expertises et une approche particulière au Québec qui enrichit la communauté des artistes et favorise l'essor d'une culture vivante et toujours en développement.

Le nouveau thème de cette consultation : « Ensemble on fait avancer le Québec » nous encourage à faire quelques propositions pour accroître la productivité et la portée de notre centre d'artistes et d'autres organismes comme le nôtre, en soulignant certains points où il nous semble que le bât blesse, ou qui nous semblent prioritaires pour permettre l'atteinte de nos objectifs communs.

Point 1 : Assurer la pérennité et un développement durable

Malgré 40 ans d'existence, et après avoir maintes fois prouvé la pertinence de notre organisme et de son mandat, l'Atelier de l'île demeure locataire de ses locaux à Val-David.

Depuis plus de quarante ans, grâce à l'appui de générations d'artistes et de nombreux gouvernements, nous avons fourni tous les efforts, rempli notre mandat très adéquatement, amélioré notre gouvernance, la qualité de notre administration, mais nous devons malgré cela, année après année, composer avec la précarité et l'inquiétude de perdre les soutiens gouvernementaux et municipaux qui nous permettent de survivre.

Suggestion :

À travers des programmes comme Mécénat Placement Culture et autres, les gouvernements provinciaux et municipaux ne devraient-ils pas investir encore plus concrètement dans la culture en favorisant l'acquisition de bâtiments culturels et d'infrastructures dédiés à la pratique artistique en région?

Point 2 : Demandes de soutien et rapports

Nous apprécions le soutien obtenu auprès du Conseil des arts et des lettres du Québec, c'est une reconnaissance importante et très encourageante, mais nous constatons que le temps requis pour remplir les demandes récurrentes et les



rapports d'activités empiète sur les tâches d'administration régulière de notre organisme, et de gestion de projets de création artistique.

Cette situation entrave notre capacité de nous développer, de progresser et d'utiliser nos moyens à meilleur escient pour réaliser nos ambitions et fournir de meilleurs services. Vous êtes certainement conscients qu'un financement de notre fonctionnement à hauteur de 50,000\$ par an tel que le nôtre ne permet que peu d'heures d'emploi de personnel compétent, c'est en fait une acrobatie de haut vol de maintenir, un centre d'artistes en fonction pour remplir toutes les tâches adéquatement et à si peu de frais.

Suggestion :

Nous favorisons l'établissement d'ententes pluriannuelles et nous sommes reconnaissants d'avoir maintenant la possibilité de remplir les demandes et rapports numériquement sur un portail dédié à cet effet, il faut aller plus loin.

De plus nombreuses visites de nos partenaires gouvernementaux pourraient certainement confirmer l'achèvement de notre mandat, de nos activités et de leur pertinence. De plus nombreuses séances d'information nous donneraient aussi l'occasion de mieux comprendre l'appareil gouvernemental. Les différents ministères et leurs nombreux programmes et niveaux décisionnels, devraient provoquer de nombreuses occasions d'échanges qui permettraient aux participants de mieux saisir les enjeux et défis que de petits organismes tel que le nôtre rencontrent.

Point 3 : Autonomie financière

L'Atelier de l'île vise toujours à améliorer ses revenus autonomes et à acquérir une meilleure autonomie financière, nous y travaillons avec assiduité et avec toutes nos ressources. La participation des artistes membres de notre centre participe activement au financement de nos activités, cette implication dans notre milieu est constante, elle représente un investissement majeur dans l'économie et l'intérêt de notre région.

Nous cherchons certes à améliorer nos performances et notre autonomie, par l'offre de nombreux services novateurs et variés, par nos participations et médiations culturelles et artistiques, mais le soutien de nos partenaires gouvernementaux semble essentiel et vital pour soutenir notre investissement en culture et en arts.

Point 4 : Permanence

L'Atelier de l'île, comme bien d'autres centres d'artistes, parvient à fonctionner grâce en bonne partie à de centaines d'heures de bénévolat, fournies par nos



membres, notre administration et les amis qui nous soutiennent, cette implication est essentielle au bon fonctionnement de notre organisme.

Cette participation est essentielle, mais elle ne peut remplacer un personnel permanent que nous n'avons malheureusement pas les moyens d'engager faute de fonds suffisants. Ce manque de personnel sur une base régulière empêche l'ouverture publique de notre organisme et l'offre de services pendant les heures d'affaires normales. Comment accueillir le public pour des expositions, la vente d'oeuvres, la préservation de nos archives visuelles, la promotion et la transmission d'informations sans la présence de personnel adéquat?

Suggestion :

Que les différents ministères, en particulier celui de l'emploi promeuve et soutienne la création d'emplois permanents et possiblement durables dans le domaine de la culture.

Nos différentes démarches auprès d'Emploi Québec nous ont parfois permis d'engager des travailleurs, mais c'était pour de courtes périodes (6 mois). Pourrait-on envisager la création de programmes pour pallier à ce manque de personnel dans le domaine culturel?

Point 4 : Synergie

L'Atelier de l'île a toujours été sensible aux projets artistiques et aux qualités intrinsèques des artistes des premières nations, nous avons reçu plusieurs artistes inuites en résidence à l'Atelier.

Nous avons élaboré un projet d'échange, de formation et de résidences, une sorte de Plan Nord culturel, qui visait au départ l'établissement d'un échange avec Puvirnituk et d'autres communautés autochtones.

Ce projet a été bien accueilli par le Conseil des arts et des lettres du Québec mais il présente des difficultés majeures et inhérentes aux distances tant culturelles que réelles entre nos communautés, elles existent pourtant dans notre même province.

Je me permets de joindre ce "Plan Nord" à ce document. Peut-être pourra-t-il provoquer un autre niveau d'intérêt qui s'avèrerait déterminant, et permettrait la réalisation de ce projet et un essor majeur et productif.



En conclusion

Je vous remercie de prendre le temps de considérer nos suggestions et l'évocation des difficultés que nous rencontrons quotidiennement. J'espère que vous pourrez y trouver à entendre un véritable cri du coeur de simples acteurs de notre milieu culturel qui cherchent à promouvoir notre culture et un esprit de dépassement.

Comme vous, nous voulons nourrir et faire croître une société meilleure, axée sur la création de beauté et de richesse, l'écoute de sources profondes, pour permettre la mise en action des valeurs qui nous sont propres, et qui peuvent nous mener à une réflexion profonde et à un élan nécessaire pour notre avenir commun.

Très cordialement,

A handwritten signature in black ink, reading 'Marcel Achard'. The script is fluid and cursive, with the first letters of 'Marcel' and 'Achard' being capitalized and prominent.

Marcel Achard

Directeur

Atelier de l'île